

Baptême des adolescents

ORIENTATIONS DIOCESAINES A PROPOS DU BAPTEME DES ADOLESCENTS DE 12 A 18 ANS

Voici un document pastoral.

Il a été élaboré par les services diocésains de la catéchèse, de la liturgie et des sacrements, du catéchuménat, de la pastorale scolaire, des membres de l'enseignement catholique et des représentants de paroisses, en lien avec le Conseil épiscopal.

Il est destiné aux prêtres, aux diacres permanents et aux laïcs concernés par des demandes de baptême, de la part d'adolescents de 12 à 18 ans, que ce soit en aumôneries scolaires, écoles catholiques, mouvements, paroisses.

Ce document favorise la mise en place d'une pratique homogène dans les diocèses de Savoie et donne des points de repère aux équipes pastorales chargées de l'accompagnement des jeunes, depuis novembre 1997.

Cette recherche commune ne prétend pas ignorer la diversité des situations humaines et ecclésiales auxquelles nous sommes confrontés.

Je remercie celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation et je lui donne mon approbation.

Le 18 octobre 1998, en la fête de Saint Luc,
Mgr Claude Feidt
Archevêque de Savoie

POINTS DE REPERE

I - QUI SONT LES JEUNES QUI DEMANDENT LE BAPTEME ?

Au regard de la diversité des motivations, de la situation scolaire et de l'évolution dans la construction de leur personnalité, il serait bon de distinguer entre :

- Les scolaires de 12, 13 ans (6e-5e)
- Les scolaires de 14-18 ans (4e-3e, 2e cycle, équivalents technique et professionnel)
- Les jeunes au-delà de 18 ans (de terminale, au travail ou en apprentissage et les étudiants) relèvent normalement du catéchuménat des adultes.

Dans l'accompagnement des 12-18 ans, il conviendra de tenir compte de leur contexte familial : appartiennent-ils à une famille classique, recomposée, monoparentale, pratiquante, de tradition catholique ou non, etc ?

Certains jeunes n'ont jamais été catéchisés alors que d'autres ont participé régulièrement ou épisodiquement au catéchisme, ou ont reçu une initiation chrétienne dans la famille.

La vie d'un jeune se construit au travers de quantités d'événements et de rencontres. Ceux-ci doivent être pris en considération par les personnes qui entendront la demande de baptême. Il conviendra aussi de ne pas oublier qu'un jeune de 12 à 18 ans peut être amené, par l'évolution de sa situation familiale, scolaire ou étudiante à subir une mobilité qui le fait appartenir à plusieurs lieux (domiciles différents des parents, internat, déménagement, stages).

Il existe également une certaine diversité en ce qui concerne les lieux où ils rencontrent des chrétiens (paroisses, aumôneries, famille, école catholique, groupes, mouvements, etc).

2 - ACCUEILLIR ET PROPOSER

Toute demande est à prendre au sérieux. C'est une étape importante. S'il convient de ne pas précipiter les choses, il faut éviter de laisser une demande sans un début de réponse. Cette première demande peut comporter des ambiguïtés qu'il conviendra de décrypter pour réfléchir aux motivations et proposer un accompagnement spécifique.

Cette demande, tout particulièrement parce qu'il s'agit de jeunes, est susceptible d'évolutions.

Le sacrement de baptême est le premier des sacrements de l'initiation. Il est indissociablement lié à la confirmation et à l'eucharistie qui feront du nouveau baptisé, un membre à part entière du Peuple de Dieu. Il convient, dès la demande de baptême, de prendre en considération cette unité.

Dans notre société, la nécessité des rites d'appartenance que sont entre autres les sacrements, n'est pas toujours perçue. Ainsi, de plus en plus de jeunes non baptisés fréquentent des lieux chrétiens (mouvements, enseignement catholique...) sans se poser la question du baptême.

Dans ce contexte, il semble important de proposer les sacrements d'initiation, dans le respect de la liberté et sans prosélytisme.

3 - LA PLACE DE LA FAMILLE

Quand il s'agit de jeunes, il y aura toujours à tenir compte de leur demande mais aussi de leur famille. Il importe de négocier la démarche entre l'autonomie des jeunes et la responsabilité légale des parents.

Au regard du droit civil ainsi que du Directoire canonique et pastoral pour les actes administratifs des sacrements, les jeunes sont mineurs jusqu'à 18 ans. Sur le plan légal, il faut qu'au moins un des parents soit d'accord et que l'autre ne s'y oppose pas.

Il convient d'être particulièrement vigilant face aux cas des jeunes dont les parents sont séparés, ou pratiquent une autre religion. Au-delà du plan strictement légal, il est essentiel de ne pas faire peser sur le jeune une situation familiale conflictuelle, difficile à vivre.

Il semble souhaitable que, au minimum, la famille ne s'oppose pas à la démarche. La démarche catéchuménale devrait même viser à associer les familles, en les informant sur le sens de cette démarche et en les invitant aux étapes. L'expérience a démontré que beaucoup de parents souhaitaient participer à la préparation et que le cheminement vers le baptême a été pour eux-mêmes un grand moment d'ouverture aux questionnements sur la foi.

4 - LA DUREE

Aux yeux des parents comme des jeunes, inscrire la préparation du baptême dans la durée, c'est leur donner, à juste titre, un gage de la volonté de l'Eglise de respecter la liberté des jeunes. C'est aussi souligner qu'il faut du temps pour découvrir la richesse de ce cheminement.

La durée permet de bien marquer les étapes du baptême et souligne une progression spirituelle. Deux années scolaires peuvent représenter un bon point de repère. Pour des jeunes scolarisés, il est important que la préparation incluse le temps des vacances d'été. La reprise de la démarche, à la rentrée scolaire, est un signe de la détermination du catéchumène.

Dès la demande de baptême, le jeune, les parents et le groupe qu'il l'accompagne doivent être informés de cette durée et de ses raisons.

Une certaine souplesse semble nécessaire, car il faut prendre en compte la mobilité des parents et des jeunes et éventuellement des interruptions dans le cheminement vers le baptême, pour respecter la liberté du jeune. Pour permettre une continuité, il sera nécessaire de garder des traces officielles écrites (carnet de catholicité, registre des étapes).

5 - L'ACCOMPAGNEMENT

La démarche vers le baptême est certes une démarche personnelle, mais elle se fait toujours en Eglise.

Il est important que le jeune catéchumène chemine dans un groupe qui pourra d'ailleurs être souvent le lieu où il a fait une première expérience d'Eglise (aumônerie, mouvement, école catholique, etc). Dans le cas où le catéchumène ne peut se joindre à un groupe existant, une équipe doit se créer autour de lui.

Un accompagnement personnel régulier par un adulte est cependant indispensable pour prendre en compte la situation particulière du catéchumène et sa progression spirituelle. On insistera sur l'importance des parrain et marraine qui seront associés aux étapes du baptême et soutiendront le nouveau baptisé dans sa vie chrétienne.

6 - LA CATECHESE

Le catéchuménat ne se limite pas à la préparation des étapes du baptême ni à l'acquisition de connaissance.

Un cheminement dans la découverte du visage de Dieu le Père, de Jésus Christ, de l'Esprit Saint et de l'Eglise doit viser à faire découvrir au jeune comment l'Esprit Saint nous fait comprendre l'Evangile pour le vivre.

Une attention particulière sera portée aux modalités et moyens pratiques de l'accompagnement (fréquence, documents utilisés, cahier personnel, etc). qui seront adaptés à l'âge et au passé catéchétique du jeune (cf. annexe en page VII).

7 - L'OUVERTURE A L'UNIVERSALITE DE L'EGLISE

Souvent, c'est dans de petits groupes de jeunes que le jeune rencontre l'Eglise.

Il est important d'aider le catéchumène à découvrir peu à peu les visages multiples de l'Eglise, dont la communauté locale, où il aura par la suite à vivre sa vie chrétienne à travers les sacrements, ainsi que l'Eglise diocésaine, notamment lors des rassemblements diocésains des mouvements et aumôneries. Cette dimension d'Eglise, plus large, sera aussi signifiée par le cadre paroissial des étapes du baptême, à l'exception de la première demande qui aura lieu dans un cadre plus restreint.

L'accueil d'un catéchumène doit interpeller les membres de la communauté chrétienne sur la manière de prendre en compte leur propre baptême et de témoigner de leur foi en Jésus Christ.

Un rassemblement interdiocésain annuel des catéchumènes et de leurs accompagnateurs leur permettra de découvrir que d'autres jeunes font la même démarche.

8 - LES ETAPES

Le Rituel du Baptême des enfants en âge de scolarité (dans l'enseignement primaire) et le Rituel du Baptême des adultes prévoient plusieurs étapes du baptême.

Il n'existe pas de rituel propre pour le baptême des adolescents. C'est pourquoi il convient de s'inspirer de ces deux rituels tout en les adaptant à l'adolescence.

Les étapes prévues sont :

1ère étape : l'accueil par l'Eglise de la demande du baptême.

Cette étape est à faire rapidement même si la demande est encore confuse. Il est en effet important de répondre à l'adolescent dès qu'il exprime le désir d'être baptisé.

2ème étape : l'entrée en catéchuménat.

Le signe de la croix et la remise du livre de la Parole de Dieu.

Cette étape demande que le jeune ait déjà une certaine connaissance de Jésus et exprime une adhésion personnelle.

3ème étape : le rite pénitentiel

La célébration de cette étape demande que le catéchumène ait progressé dans la connaissance de Jésus et de Dieu le Père et qu'il ait expérimenté une certaine relation avec Lui, vécue en Eglise. Il aura également pris conscience des difficultés à vivre la foi chrétienne et dual présent en lui et dans le monde.

Cette étape célèbre la puissance de l'amour gratuit et fidèle de Dieu.

4ème étape : La célébration du baptême et de l'Eucharistie

Habituellement, baptême et eucharistie, sont vécus au cours de la même célébration.

Pour marquer une certaine progression du catéchumène et du groupe, des étapes intermédiaires peuvent être célébrées (remise du Notre Père, etc).

9 - DES REPERES DE DISCERNEMENT

Tout au long du cheminement et particulièrement en vue des étapes un discernement s'impose.

On sera attentif aux repères suivants :

- Que le jeune manifeste du goût pour l'Evangile,
- Qu'il progresse dans une connaissance du mystère chrétien,
- Que l'on puisse constater qu'il met en pratique l'Evangile,
- Qu'il ait une certaine expérience de la prière personnelle et de l'assemblée dominicale,

- Qu'il exprime spontanément un changement entre un " avant " et un " après ",
- Qu'il soit ouvert aux autres dans un esprit de service.

10 - L'APRES BAPTEME

L'initiation chrétienne prépare le catéchumène au baptême pour qu'il trouve sa place dans l'Eglise et participe à la vie sacramentelle.

Cette insertion demande que le jeune continue à mener sa vie de baptisé au sein d'un groupe et que les communautés locales se sentent responsables de l'avenir des nouveaux baptisés en acceptant de se renouveler de l'intérieur dans leur manière de vivre et de célébrer.

Le sacrement de Confirmation se préparera au sein de groupe de confirmation, proposée plus largement aux jeunes à partir de 15 ans, selon les orientations de l'Eglise diocésaine.